ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 6 janvier 1902 (16 nivôse an 110 de la République), 6e jour de l'année, 16e jour de l'hiver, 27e jour de la lune.

Lever du soleil à 7 h. 55; coucher à 4 h. 16.
Lever de la lune à 4h.45 matin; coucher à 1 h. 50 soir

Aujourd'hui la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

ELECTIONS MUNICIPALES

du 19 Janvier 1902

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

1re SECTION Epeule).

Henri GARRETTE, maire démissionnaire, sortant.
Hervé MILBEO, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.

2e SECTION (Fontenoy).

Henri GARRETTE, maire démissionnaire,
Henri THERIN, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission des écoles.
Séraphin PONTHIEU, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.
Henri HESPEL, conseiller sortant, membre de la Commission de la caisse des écoles.
Joseph DEDONCHER, conseiller sortant.
Floris TONNEAU, conseiller sortant.

3e SECTION (Cul de Four).

Henri GARRETTE, maire, démissionnaire
Achille LEPERS, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.
Henri VANDEPUTTE, conseiller sortant.
Adolphe DENEVE, conseiller sortant.
Henri KIMPE, conseiller sortant.
Aimé MOREL, conseiller sortant.
J.-Bte WILFART, conseiller sortant, administrateur des hospices.
Charles NYS, conseiller sortant.

5e SECTION (Pile).

Lévin BAILLEUL, adjoint au maire, démissionnaire, administrateur des hospices.
Ivo VAN WAERBEBECKE, adjoint au maire démissionnaire, administrateur du bureau de bienfaisance.
Achille DUJARDIN, conseiller sortant, administrateur du Mont-de-Piété.
Achille CARPENTIER, conseiller sortant.
Louis CARPENTIER, conseiller sortant.
Henri WATTREMEZ, conseiller sortant, administrateur du bureau de bienfaisance.
Charles STIENNE, conseiller sortant.

CONTRE LES PETITS

La *Croix*, journal de M. Motte et de l'U. S. et P., reproduit le discours que M. Roussel a prononcé samedi soir au Café Pandore, à la réunion organisée pour couronner le député cosaque et le féliciter de sa brillante victoire sur les boîtes à bulletins de ses collègues de la Chambre des députés.

M. Roussel a prétendu que le projet de suppression de l'octroi menaçait les petits contribuables, les petits commerçants et les petits industriels.

Ce n'est pas vrai ! Ce sont ces petits-là qui paient l'octroi et les taxes de dégrèvement les soulageaient.

Nous le prouverons.

Candidatures radicales

L'*Avenir* annonce dans la section de l'Epeule les candidatures de MM. Monvoisin et Clément Durant père.

« VRAIS RÉPUBLICAINS »

D'après la *Croix*, M. Motte a annoncé avant-hier au Café Pandore que la liste des candidats de l'U. S. et P. comprendra des noms de « vrais républicains ».

Ces « vrais républicains » s'engagent à subventionner les écoles congréganistes — et cela suffit à les juger.

Ce sont des cléricaux mal lavés.

SIMPLE QUESTION

On désirerait savoir en faveur de qui M. Lepoutre a fait dernièrement intervenir M. Desurmont de Tourcoing auprès de M. Motte, pour que ce dernier empêche certaine campagne de presse, qui devait être dirigée contre un personnage « dont le dit M. Motte a actuellement besoin » (sic).

Quelles sont les chaînes qui ont empêché certaines révélations de sortir de la chapelle?

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN — Semaine du 23 au 29 décembre. — Nombre de portions distribuées Grandes personnes, 1,884; enfants, 1,320.

Dons reçus D'un anonyme, 26 kilos vieux cuir, d'un anonyme, 10 francs en espèces.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Ernoult-Bayart frères, Desbonnets Victor, 18 ans, ouvrier dosseur, demeurant rue du Tilleul, cour Tonneau, a eu l'annulaire et l'auriculaire droits pris dans son métier.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 10 à 12 jours.

— A la Société anonyme de Roubaix, Debouchère Théophile, 14 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 43, s'est contusionné le gros orteil droit en montant un escalier.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 6 jours.

Chez M. Dupire-Dupont, Réville Nicolas, 59 ans, surveillant, demeurant boulevard Beaurepaire, 320, s'est fait diverses contusions en tombant d'une échelle.

Le docteur Lherbier a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

Chez M. Watine-Delaoutre, Kindt Isidore, 38 ans, chauffeur, demeurant à Tourcoing, s'est fait une entorse au genou dans un effort.

Le docteur Bultruille a prescrit un repos de 10 à 15 jours.

Chez M Richard Desrousseaux, Adriassens Jean-Baptiste, 39 ans, tisserand, demeurant rue Jacquard, 167, s'est contusionné le pied gauche en descendant de son métier.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 7 à 8 jours

Chez M Ch Prouvost-Scrépel, Hollemart Albert, 56 ans, tisserand, demeurant rue Saint-Maurice, 26, a reçu une baguette du métier sur l'œil droit.

Le docteur Bettremieux lui a donné ses soins.

— Chez M. C. Masurel-Leclercq, Wilmot Jeanne, 14 ans 1/2, cardisseuse, demeurant à Tourcoing, a reçu un coup de manivelle sur le coude gauche

Le docteur Delecouilleerie a prescrit un repos de huit jours.

— A la Société anonyme l'Avenir, Dupire Louis, 40 ans, mécanicien modeleur, demeurant rue Larochefoucauld, a eu la main droite écrasée par la chute d'une pièce de fer.

Le docteur Druesne a prescrit un repos de 90 jours

— Chez MM. Dujardin frères, Vandegraght Jean, 56 ans, charretier, demeurant rue de France, 107, a eu le bras gauche écrasé par la roue de sa voiture.

Le docteur Labbe a prescrit un repos de 15 jours

— Chez M Edmond Deschêppes, Verheyen Charles, 55 ans, emballeur, demeurant rue Rottelin, 13, a eu le dos de la main droite contusionné par la chute d'une perche.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 5 à 6 jours.

ON DEMANDE des candidats pour l'U. S. et P. et l'Union Catholique, s'engageant à défendre le programme de Gambetta et à assurer le fonctionnement et le recrutement des écoles libres, congréganistes et flamidiennes.

S'adresser chez M. Eugène Duthoit, professeur à la Catho de Lille, chez M. Ruffelet, ex-président de l'Union Catholique à Roubaix, ou chez MM. Achille Rousseau et Motte, clowns politiques en instances de vestes.

Grande réunion publique

Une **grande réunion électorale publique et contradictoire**, aura lieu, lundi 6 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, salle du Théâtre Couvreur, rue Archimède, sous la présidence du citoyen **Henri Carrette**, avec le concours des citoyens **G. Delory**, maire de Lille, **Bracke**, membre du Conseil National du Parti ouvrier Français, **Zévaès**, député de l'Isère et **Jules Guesde**, ancien député de Roubaix.

Ordre du jour : Les élections municipales.

VOLEURS DE CHARBON ARRETES. — Hier dimanche, 5 janvier, vers 5 heures et demie du matin, les préposés des douanes Guille et Sackebandt, qui étaient embusqués aux abords de la Gare annexe, ont arrêté les nommés Dutilleul Victor, 18 ans, sans profession, demeurant rue de la Guinguette, 69, et Duthoit Gustave-Anatole, âgé de 14 ans, apprêteur, demeurant rue de la Guinguette, cour Mullier, 43, au moment où ils venaient de voler à la gare 200 kilos de charbon, au préjudice de M. Jonville, négociant en charbons, à Roubaix.

Ces individus ont été interrogés par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, et seront conduits aujourd'hui, à la maison d'arrêt de Lille.

LES ECUMEURS DE LA RUE. — Samedi soir, vers 5 heures, pendant que Edmond Fayen, domestique de M Weill, épicier, rue de l'Alma, 105, était chez une cliente, rue de la Vigne, des malfaiteurs ont volé sa voiture (un coffre monté sur 3 roues), remplie d'épiceries : café, chicorée, chocolat, vermicelle, macaroni, etc., enveloppées en paquets, portant la marque « du planteur de la Martinique ».

Une enquête a été ouverte au 1er arrondissement.

VOL AVEC EFFRACTION. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des inconnus ont volé chez M Charles Dehaut, cabaretier-épicier, rue Franklin, 138, pour environ 200 francs de bottines, chemises, jupons, sabots, galoches, etc. après avoir défait les boulons et charnières des volets de la façade et démastiqué un carreau nouvellement mis.

NOCTAMBULES IRASCIBLES. — Dimanche matin, vers 3 heures 20, cinq individus pris de boisson faisaient du tapage, rue de l'Ommelet, et voulaient faire ouvrir un estaminet.

Invités par deux agents de patrouille à être plus calmes, l'un d'eux, Derick René, 31 ans, tireur, demeurant place Faidherbe, invectiva et injuria les deux agents qui l'emmenèrent au poste.

MAUVAISE BOISSON — Procès-verbal a été dressé à la charge des nommés R. A 44 ans, et P. J., 22 ans, apprêteur, demeurant boulevard Beaurepaire, « Au Bouquet Gras », pour ivresse et rixe sur la voie publique

— Procès-verbal a été dressé contre la nommée G. A., 36 ans, qui, étant en état d'ivresse, a cassé un carreau à l'estaminet Pattou, rue de l'Alma, 64, qui refusait de lui donner une consommation.

ARRESTATION D'UNE EXPULSEE.— La nommée Léontine Dobbels, née à Roubaix, le 16 août 1881, expulsée de France, a été arrêtée, samedi soir, vers 5 heures, rue Turgot, 110, pour infraction à un arrêté d'expulsion

Elle sera conduite ce matin à Lille.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET ENVIRONS — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 12 janvier 1902 à 5 heures très précises du soir.

Ordre du jour 1. Lecture du procès-verbal 2. Situation financière — 3. Compte-rendu de la commission de contrôle — 4. Question Haliuin. — 5. Questions générales et diverses.

Sports

GRAND TOURNOI DE LUTTE — La nouvelle que la Société l'Union des Sports athlétiques de Roubaix organisait pour les 6, 8 et 9 février prochain à l'Hippodrome Roubaisien, les championnats du Nord de lutte libre et de lutte française pour amateurs, a produit sensation dans les milieux sportifs de notre région. Mais que dire de l'intérêt que suscite actuellement le grand Critérium de lutte pour professionnels qui complètera ce tournoi sans précédent et qui sera disputé par quatre des meilleurs lutteurs du monde entier qui figurèrent dans la poule finale du récent championnat du monde. Constant le Boucher, champion des poids légers ; Raoul le Boucher; Omer de Bouillon et Verret. Ces quatre se disputeront les prix suivants 1er, 1,500 fr., 2e, 800 fr., 3e, 500 fr. ; 4e, 200 fr., soit un total de 3,000 francs.

Le championnat de lutte française comprendra deux séries 1 Poids légers, jusque 70 kilos, 2. Poids lourds, au-dessus de 70 kilos. Des médailles d'or et de vermeil et des diplômes seront décernés aux deux vainqueurs de chaque série et le vainqueur de la poule finale recevra en plus du titre de champion un superbe objet d'art et un diplôme. Pour 1 championnat de lutte libre, il n'y aura qu'une seule série, de nombreux objets d'art et diplômes seront attribués en prix.

Quand nous aurons dit que cette fête sera donnée au profit du comité de protection de l'enfance, il est facile d'affirmer qu'elle aura un retentissant succès.

Les inscriptions au championnat seront reçues d'ici le 25 janvier au plus tard, tous les soirs de sept heures à huit heures et demie, chez M. Joseph Lecreux, Café des Arcades, rue Neuve, à Roubaix, ou par écrit chez le vice-président de l'Union des Sports athlétiques de Roubaix, 26, rue Charles Quint, à Roubaix.

Théâtres et Concerts

CONCERT DE GALA — On nous prie d'annoncer que l'audition du « *Paradis Perdu* » qui devait avoir lieu le 19 janvier, à l'Hippodrome, coïncidant avec les élections municipales, est remise au dimanche 16 février, à la même heure.

SOLENNITE MUSICALE. — Dimanche 19 janvier, à 4 heures précises, à l'Hippodrome Grande solennité musicale, sous la présidence d'honneur de l'auteur, *Le Paradis Perdu*, drame oratorio en 4 parties, d'après le poème de Milton, paroles de M Edouard Blan, musique de Théodore Dubois, directeur du Conservatoire national de musique, 225 exécutants soli, chœurs mixtes, et orchestre : l'exécution sous la direction de M Albert Duhamel.

Prix des places Loges et fauteuils 5 fr Pourtours 4 fr — 1re Galeries de face numérotées 2 fr 50 — 1re Galeries de côté 1 fr 75. — 2me Galeries 0 fr. 60.

Pour la location s'adresser chez M Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

GRANDE HARMONIE. — Le concert annuel offert aux membres honoraires de la Grande Harmonie aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre le mardi 28 janvier, à huit heures du soir.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

POUR LA PROPAGANDE. — Le secrétaire du Parti a reçu du citoyen Pierre D éboueur, la somme de trois francs, produit d'une quête faite après une chanson, au Fort Cordonnier

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 5 janvier 1902

Naissances — Joséphine Rogister, rue Pierre-de-Roubaix, 79. — Charles Millecam, rue Saint-Louis, 1. — Marguerite Crétal, rue des Lignes, 9. — Yvonne Melliez, rue d'Alma, 275. — Alice Hoche, rue du Coq-Français, 213. — Louise Desveslin, rue de Cartigny, 27. — Hubert Mura, boulevard de Metz, cité Saint-François, 16. — Arthur Bulcourt, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 22. — André Spriek, rue de l'Epeule, cour Lampe, 5.

Décès. — Gaston Delhaye, 5 mois, rue Hoche, 7. — Julie Meersman, 10 mois, rue Sébastopol, cour Delys, 10. — Louis Dedarbre, 74 ans, boulevard de Paris, 24. — Constantin Tondeleir, 78 ans, rue de l'Hospice.

Publications. — Alfred Orgaer, 26 ans, marchand de vieux métaux, rue du Luxembourg, 56, et Alice Scamps, 22 ans, sans profession, rue du Luxembourg, 58. — Edmond Milléscamps, 47 ans, tisserand, rue Nain, 31, et Blanche Lefebvre, 17 ans, soigneuse, rue de Blanchemaille, cour Franck 5. — Jean-Baptiste Delattre, 31 ans, tisserand, rue de Lannoy, cour Borgies, 48, et Rosalie Fremaux, 37 ans, journalière, rue de Lannoy, cour Borgies, 18. — Albert Thieffry, 27 ans, employé de commerce, à Tourcoing, et Germaine Delescluse, 20 ans, sans profession, rue Soubise, 61. — Charles Caillieux, 21 ans, tisserand, rue de Menin, et Clotilde Hosten, 22 ans, soigneuse, rue Darbo, 10. — Isidore Goudry, 26 ans, peigneur, rue d'Estaing, cour Boulanger, 16, et Malvina Faes, 18 ans, soigneuse, rue d'Estaing, cour Boulanger, 16. — Auguste Vanheuverbeke, 24 ans, piqueur de cartons, rue du Tilleul, 87, et Ursule Brunin, 24 ans, tisserande, chemin de la Makellerie. — Guillaume Naus, 25 ans, marchand brasseur, à Audenaerde, et Marguerite Castelain, 23 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 48. — Théophile Nivesse, 24 ans, apprêteur, rue du Tilleul, 160, et Nathalie Witloeck, 19 ans, couturière, rue du Tilleul, 150. — Auguste Dupire, 29 ans, sans profession, rue du Curoir, 4, et Marie Destombe, 23 ans, sans profession, rue Neuve, 21. — Louis De Keyser, 29 ans, menuisier, rue des Longues-Haies, 211, et Philomène Louage, 18 ans, bambrocheuse, rue d'Alger, 232. — Isaïas Vanwouterghem, 24 ans, camionneur, rue de Rome, 54, et Marie Vanassche 27 ans, bobineuse, rue de Rome, 54. — Jules Delannoy, 20 ans, tireur, rue Pierre de Roubaix, cour Flipo, 29, et Jeanne Tellier, 21 ans, couturière, rue Saint-Antoine. — François Vandenhove, 73 ans, apprêteur, rue Cugnot, 49, et Mélanie Temmerman, 65 ans, journalière, rue du Chemin-de-Fer, 61. — Emile Degrelle, 43 ans, employé de commerce, à Croix, et Marie Lamour, 38 ans, sans profession, rue du Curoir, 81. — Jean Vital, 25 ans, dégorgeur, rue du Fontenoy, cour Moreau, 33, et Aline Dujardin, 21 ans, soigneuse, rue de la Redoute, 79. — Alexandre Evrard, 20 ans, ouvrier raffineur à Saint-Pierre-le-Viger, et Ernestine Guéville, 23 ans, journalière, à Saint-Pierre-le-Viger. — Cyrille Vanmaeck, 22 ans, tireur, à Wattrelos, et Flore Duvillers, 22 ans, piqurière, à Wattrelos. — Florimond Bas, 26 ans, cordonnier, rue Delespaul, 20, et Clémence Devernay, 29 ans, piqurière, à Wattrelos. — Georges Cauchy, 26 ans, tireur, à Roubaix, et Marie Mahieu, 25 ans, visiteuse, à Tourcoing. — François Vandenbulcke, 27 ans, apprêteur, rue de la Perche, cour Briet, 19, et Pauline Charles, 26 ans, bobineuse, à Croix. — Henri Dupuis, 24 ans, employé de commerce, à Tourcoing et Elise Warlon 24 ans, sans profession, boulevard de Metz, 44. — Paul Dubrulle, 24 ans, marchand boucher, à Tourcoing, et Elise Masquelier, 35 ans, sans profession, Grande-Rue, 166. — Henri Meyer, 23 ans, ajusteur, à Reims, et Claire Chevalier, 19 ans, percheuse, à Reims.

TOURCOING

CAISSE D'EPARGNE. — Le conseil de direction de la Caisse d'épargne rappelle à ses déposants que pendant les mois de janvier et de février une séance supplémentaire, exclusivement réservée au règlement des livrets complets, a lieu tous les jeudis, de dix heures à onze heures du matin, et que les excédents sont remboursés sans avis préalable.

LYCEE DE TOURCOING. — La « Ligue française de l'Enseignement » vient de décerner un prix de 500 francs à M. R. Salé, proviseur du lycée.

CONTRAVENTIONS. — La police a dressé contravention contre une ménagère, Sabine D..., 54 ans, domiciliée cour Dewitte, pour ivresse publique, et contre un cocher, Charles F..., 24 ans, demeurant rue de Roubaix, qui était en station sur la Grand'Place a refusé de conduire un voyageur

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, samedi, aux Halles : Pommes de terre, 1,100 kilos ; lapins domestiques, 25 ; fromages, 150 kilos

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Legrand et Cie, filateurs de coton, rue d'Austerlitz, un domestique, Jules Malfait, 32 ans, domicilié rue Montaigne, 6, en chargeant un camion, est tombé, se faisant des contusions dans la région dorsale.

Quelques semaines de repos seront nécessaires, selon le docteur Bourgois.

— Dans la filature de M. Flipo fils aîné, un bâcleur, Henri Vanoverschelde, 14 ans, domicilié rue du Virolois, 117, en touchant une corde en marche a eu une partie de la main gauche enlevée.

Le docteur Catteau a prescrit un repos de 12 jours.

— Dans les Magasins Généraux, un magasinier, Louis Farvacque, 27 ans, demeurant rue du Brun-Pain, 106, s'est fait un effort en déchargeant des balles de coton.

Le docteur Caisset a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Dans la fonderie de M. André Craye et Cie, un mouleur, Jules Dewyndt, demeurant rue de la Guinguette, 27, à Roubaix, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion.

Le docteur Rousseau a prescrit un repos de 15 jours.

— A la gare de Tourcoing, un pointeur, Julien Sence, 24 ans, domicilié boulevard Gambetta, 28, s'est fait une entorse au pied droit, en tombant.

Le docteur Fichaux a prescrit un repos de 10 jours.

— A l'Usine municipale à gaz, un niveleur, Martial Prouvost, 44 ans, demeurant rue du Casino, 18, s'est fait des contusions aux reins par suite d'une chute.

Le docteur Dewyn a prescrit un repos de 10 jours.

IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ETRANGERE. — Pendant la seconde quinzaine de décembre, il est entré en France par la douane de Tourcoing : Ouvrages en langues mortes, 1,020 k. ; en langue française, 1,400 k. ; musique étrangère imprimée, 140 k. ; chromolithographie, 800 k. ; livres de bibliothèques particulières, 800 k. ; clichés en cuivre, 900 k. ; imprimés avec blanc à remplir, 7,700 k. ; journaux français-flamands, 12,880 k. ; la totalité s'élève à 78,080 k. ; 1,018 colis qui ont nécessité la rédaction de 294 procès verbaux.

La récapitulation annuelle donne les chiffres suivants :

Ouvrages en langues mortes, 23,700 k., en langue française, 32,175 k. ; musique étrangère, 2,970 k. ; chromolithographie, 35,446 k. ; livres de bibliothèques particulières, 14,120 k. ; clichés en cuivre, 3,510 k., imprimés avec blanc à remplir à la main, 14,220 k. ; journaux français-flamands, 25,550 k.

Totaux généraux, 154,191 k., colis, 1,900, procès-verbaux, 580.

ENTREE EN FRANCE DE PIGEONS-VOYAGEURS ETRANGERS. — Durant le quatrième semestre de l'entrée des pigeons-voyageurs en France par la gare de Tourcoing s'est élevé au chiffre de 13,995 pigeons, expédiés en 253 paniers.

Sur ce nombre, 2,298 ont pris part à des lâchers : 8,283 étaient destinés au tir 3,332 pour la consommation ; 64 pour l'acclimatation et 18 pour la reproduction.

La récapitulation annuelle donne le chiffre total de 874,342 pigeons, contenus en 20,486 paniers.

Répartition générale : 745,386 pigeons destinés à être lâchés en France, 105,508 pour le tir, 22,812 pour la consommation, 508 pour l'acclimatation et 133 pour la reproduction.

LA FRAUDE. — Hier, vers trois heures du matin, les douaniers Lachambre et Warocquier, ont arrêté, à la Marlière, un sieur Léon Lambert, 20 ans, natif de Saint-Denis, garçon de salle, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, 119, à Tourcoing, porteur d'un aérocuteur au Pérange, contenant lot de six kilogrammes d'allumettes chimiques en bois.

Lambert a été conduit à la gendarmerie où procès-verbal a été dressé à sa charge.

Il sera conduit ce matin à la prison de Lille.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 5 janvier 1902

Naissances — David Marie, rue du Tilleul, 30. — Delfortrie Henri, rue du Chêne-Houpline, 126. — Chéron Céline, rue du Blanc-Seau, 104 Pouchain.

Décès. — Delahaye Germaine, 6 mois, rue Colbert, maisons Bengel. — Lepers Henri, 8 ans, rue des Flandres, 38. — Desfrasson Geneviève, 16 jours, rue Wacquez-Carnel, 34.

LE NORD

LILLE

La grève du tissage Féron

Dans notre numéro d'avant-hier, nous avons dit que les grévistes, après avoir eu connaissance de la lettre publiée dans les journaux sous la signature de quelques apprêteurs, avaient demandé à M. Féron de préciser par écrit les satisfactions qu'il leur avait accordées et qui, d'après les apprêteurs, surpassaient leurs desiderata. Nous avons dit que M. Féron avait refusé de répondre mais avait manifesté, par l'intermédiaire de M. Lambert, le désir de recevoir une délégation ; et que cette délégation s'était présentée chez lui.

Les grévistes avaient préparé un tarif que la délégation était chargée de soumettre à M. Féron. Celui-ci n'a pas daigné le regarder. Il a répondu qu'il « préférait fermer ses ateliers que de céder. » C'est toujours la même rengaine.

Mais on est loin des affirmations mensongères du groupe d'apprêteurs.

Quelle mauvaise besogne font ces ouvriers ! Ils ne se solidarisent pas avec leurs camarades dont les revendications sont justes, puisque ceux-ci ne quittent le travail qu'à la suite d'une diminution de salaires. Ils sont renvoyés, puis repris pour la manœuvre patronale qui a consisté à leur faire dire cette absurdité, que la grève était une grève politique.

Est-ce que ces apprêteurs, si leurs salaires, à eux, avaient été diminués, n'auraient pas eu recours à la guerre des bras croisés ? Et c'est parce qu'ils ne sont pas atteints qu'ils font cause commune avec le patron, qu'ils essaient de jeter dans le public des affirmations erronées destinées à le tromper

N'insistons pas. C'est trop douloureux.

Les grévistes dont l'attitude est digne d'éloges, dont le courage est magnifique, auront eu à surmonter tous les obstacles, toutes les manœuvres louches, les trahisons des camarades et des suppléanteurs. Il faut toutefois reconnaître que la plupart des suppléanteurs après avoir su qu'ils avaient été embauchés pour un établissement en grève, ont eux-mêmes cessé le travail. C'est un réconfort pour les grévistes, ce devrait être une leçon pour M Féron.

Les sympathies de la population lilloise, qui ont été si précieuses aux grévistes, leur seront continuées Les dernières incartades de M. Féron, la manière insolente avec laquelle il fait parvenir aux grévistes leurs livrets, ne sont pas pour les diminuer.

RAPACITÉ CAPITALISTE

Il se passe, en ce moment, à Lille, un fait vraiment inouï et qui montre jusqu'où peut aller la rapacité chez certains exploiteurs

On sait quelle crise existe et combien d'ouvriers de toutes professions sont sur le pavé. Il semblerait, dans ces conditions, que chacun cherchât à employer la faim du travail sur chômeurs, chaque fois que l'occasion s'en présente ; et que ce soit le rôle surtout des sociétés de secours mutuels.

Or, il est à Lille, une société de secours mutuels de la pâtisserie ; société formée, administrée par les patrons, l'un patron-pâtissier la préside.

Chaque année, à cette époque, plusieurs pâtisseries-confiseries ont un travail supplémentaire à faire faire.

La plus importante maison de Lille fait, entre autres, accomplir un « extra » de six semaines environ. Cet extra est réservé, ordinairement, à la main ouvrière

Cette année, il n'en a pas été de même Et savez-vous qui s'est chargé de ce travail supplémentaire ? Savez-vous qui, depuis six semaines, moyennant 5 francs par jour, sans compter les étrennes, est occupé dans cette importante maison de pâtisserie et confiserie ?

Le président de la Société de secours mutuels formée et administrée par les patrons pâtissiers !

C'est à ne pas le croire, mais cela est.

Et ce président est lui-même un patron et un patron riche.

Il ne manque cependant pas d'ouvriers pâtissiers inoccupés. Le président d'une Société de secours mutuels aurait dû penser à eux. Il a pensé à lui, il a pensé à augmenter ses bénéfices, quand d'autres n'ont que leur travail pour vivre.

Il méritait bien, vraiment, d'être cloué au pilori. C'est pour nous une satisfaction de l'avoir fait.

Nous n'avons plus, à présent, qu'à tirer la morale d'un pareil agissement. Les ouvriers qui pourraient faire partie de la Société de secours mutuels que préside un si extraordinaire mutualiste n'ont qu'à s'en retirer. Ils n'ont rien à gagner en continuant à y porter leurs cotisations, si modestes soient-elles. Qu'ils adhèrent au Syndicat ouvrier Là seulement ils trouveront solidarité, assistance et défense de leurs intérêts.

BEC DE GAZ ARRACHE. — Hier soir, vers quatre heures, M. Debreu conduisait une calandre appartenant à M. Fauverque, blanchisseur, à Pont-de-Nieppe.

Sur un faux mouvement, l'une des roues du véhicule vint heurter un bec de gaz, qui fut presque arraché par la violence du choc.

Procès-verbal a été dressé.

TENTATIVE DE SUICIDE — Vendredi soir, MM. Destabel et Jules Gravier, bateliers, se trouvant vers neuf heures au Bois de Boulogne, aperçurent un homme assez bien vêtu, qui se jetait dans la Deûle.

Immédiatement ils se précipitèrent à son secours, et réussirent à le ramener vivant.

Questionné sur les motifs de son acte désespéré, M. E. L. s'est refusé à donner des explications

UN DESESPERE. — M. Vandeville Emile, 36 ans, comptable, demeurant 4, rue de Carvin, s'est tiré, hier matin, vers dix heures, une balle dans la tempe gauche.

La mort a été instantanée.

M. Le Mazurier, commissaire de police, et M. le docteur Froissart ont procédé aux constatations d'usage.

Les causes de ce suicide seraient des chagrins intimes.

LE POSTILLON DE LONGJUMEAU. — Deux agents, place de la Gare, hier soir, vers onze heures, se balladaient tranquillement.

Un cocher, qui n'en faisait pas autant, n'avait pas sa voiture à la place réglementaire.

Les agents en ayant fait la remarque, un d'eux fut méchamment gratiné d'un coup de fouet, et l'irascible automédon — dans la suite de cette palpitante aventure — fut gratiné bénignement d'un procès-verbal.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Lundi 6 janvier. — Spectacle exceptionnel LE TOUR DU MONDE D'UN GAMIN DE PARIS, drame en cinq actes et douze tableaux, de M. Ernest Morel.

Le spectacle sera terminé, par LA PERICHOLE, opérette en trois actes, de MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de M Offenbach.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 heures

Places gratuites de 8,001 à 8,400.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

UNE ARRESTATION — Hier, à quatre heures de l'après-midi, M le commissaire de police Jénot a arrêté à la frontière belge le nommé Jean-Baptiste Maes, inculpé dans l'affaire de mœurs qui s'est passée il y a trois semaines à Erquinghem Lys.

Maes, qui est âgé de 47 ans, était ouvrier agricole à La Chapelle-d'Armentières.

Il sera mis à la disposition du parquet de Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOURBOURG

SUICIDE. — Le nommé Alfred Brouxeau, âgé de 48 ans, s'est suicidé dans son domicile, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4.

M. Brouxeau, atteint depuis quelque temps d'une maladie interne qui lui occasionnait des accès de délire, a mis fin probablement à son existence par suite d'un de ces accès.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL

Nos fonctionnaires. — On crie à leur contraint. Ah ! oui. Lundi dernier, M. l'Inspecteur des douanes d'Hazebrouck chassait avec MM. Plichon II, député, Van Eslander de Comines, conseiller municipal et autres pièces.

A deux heures, un festin réunissait les chasseurs malheureux au Commerce, à Méteren.

Le repas fut même terminé par l'ingestion d'un grand pâté fait avec un lièvre tué par un braconnier du voisinage.

Ah ! oui, sont-ils malheureux ces hauts fonctionnaires !

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

LIRE A LA 2e PAGE : Le faux chèque de 3,000 francs. (Nouveaux détails.)

LIBRE-PENSEE. — *Collecte.* — Dans leur dernière réunion mensuelle, les membres de la Libre-Pensée : *Les Enfants de Voltaire* ont fait une collecte pour un de leurs camarades malades.

Il a été recueilli 7 fr. 50.

Avis important. — Tous les Secrétaires ou Présidents de Sociétés de Libre-Pensée, des arrondissements de Valenciennes, Douai, Cambrai, Avesnes, sont priés de donner leur adresse au citoyen Bertholet, président de la Société « Les Enfants de Voltaire », à Valenciennes qui leur enverra une communication les intéressant.

LE TEMPS QU'IL FAIT. — Depuis quelques jours, encore que nous ne soyons pas en Carême, il fait, selon le dicton populaire, les quatre temps.

Hier, notamment, après une matinée ensoleillée, pluie et vent ont de nouveau uembruni et désolé le paysage.

Enfin, à 6 heures 50 exactement du soir, il est tombé, pendant deux ou trois minutes, d'assez volumineux grêlons.

C'est à dérouter les baromètres et les almanachs !

AU PAIN SEC. — La taxe du pain est ainsi établie :

Le kilogramme de pain blanc, première qualité, est fixé à 0 fr. 31.

Le kilogramme de pain bis à 0 fr. 27.

HORDAIN

AUX URNES. — Par suite du décès de M. François Dubois, adjoint au maire d'Hordain, il y a lieu de compléter le Conseil municipal, les électeurs sont convoqués à udimanche 19 janvier, à l'effet de procéder à la nomination d'un membre du Conseil municipal.

FRESNES

ILS ETAIENT QUATRE... qui voulaient se battre, dit la chanson.

En effet, samedi soir, quatre déchargeurs de balcaux se trouvaient attablés dans un estaminet de la Grande-Rue, quand tout-à-coup une discussion s'éleva entre eux et s'envenima à tel point que le patron de l'établissement se vit obligé de les mettre à la porte.

Au milieu de la rue, les quatre déchargeurs en vinrent aux mains et la bataille fut devenue grave sans l'intervention de plusieurs voisins qui parvinrent à séparer les combattants.

ESCAUDAIN

L'AMI DES JAUNES. — Un nommé Constant Lefebvre, qui fait suivre sa signature de la qualité de membre administrateur de la Caisse de secours des mineurs d'Abscon, nous a adressé d'Escaudain une longue lettre dans laquelle il vante les largesses de la Compagnie d'Anzin en faveur des ouvriers malheureux.

La Compagnie d'Anzin est tellement généreuse qu'elle va même jusqu'à payer audit Constant Lefebvre des petits voyages d'agrément à Dunkerque et ailleurs.

Le nommé Constant Lefebvre, connaît certainement les génuflexions. Cela est une affaire de tempérament.

Heureusement, les mineurs ne jugent pas comme lui les « largesses » des riches actionnaires de la mine.

En travailleurs conscients, ils se rendent compte qu'il n'y aurait pas de camarades malheureux si les mineurs touchaient le produit de leur travail. Ils savent aussi que les prétendues largesses de la Compagnie ne sont qu'une faible restitution des sommes qui leur ont été soustraites indûment par les capitalistes parasites.

Voilà ce que devrait dire Constant Lefebvre s'il n'avait pas le tempérament d'un valet du patronat.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

1re Circonscription de Douai

Les délégués des groupes du P. O. F. des communes d'Anhiers, Aniche, Dorignies, Douai, Flines, Lallaing, Raches, Raimbeaucourt, et Waziers, sont invités à assister à la réunion du Comité qui aura lieu dimanche prochain, 12 janvier, à 5 heures du soir, chez le citoyen Lancelle (corons verts), à Dorignies. Urgence.

SIN-LE-NOBLE

LIRE A LA 2e PAGE : Un enfant martyr à Sin-le-Noble.

VOLS IMPORTANTS. — La gendarmerie de Sin-le-Noble a ouvert une enquête au sujet de vols multiples commis au préjudice de l'établissement Wibault et Cie, à Sin-le-Noble.

Il y a une dizaine de jours, des malfaiteurs s'étaient introduits dans les entrepôts et y avaient dérobé pour 450 francs environ de marchandises dans un wagon en stationnement sur la voie de recordement.

Dans la nuit du 29 décembre, une nouvelle tentative eut lieu ; mais des surveillants de nuit mirent en fuite les voleurs à coups de revolver.

Jeudi dernier, les gendarmes découvrirent dans un champ voisin deux sacs de café complètement secs, encore qu'il ait plu abondamment les jours précédents et le matin même.

Nous publierons les résultats de l'enquête dès qu'elle sera terminée.

DORIGNIES

GRAND BAL. — Dimanche 26 janvier, salle Delvale, dit Bal-Volant, aura lieu un grand bal organisé par le Parti socialiste français, au profit de la lutte électorale.

Prix d'entrée 0 fr. 30 centimes.

Vins rouge et blanc de raisins frais. — Prix modérés. — Ch. L. Quintin, rue de Douai.

ROOST-WARENDIN

INDIGENTS SANS PAIN. — La majorité du Conseil municipal réactionnaire de cette commune vient de supprimer de la liste du bureau de bienfaisance 32 indigents sur 73 inscrits.

Et remarquez que parmi ces 33 malheureux il y a plusieurs pères